

# NORD PARIS EST DE NOUVEAUX QUARTIERS DU GRAND PARIS ELARGI

Rapport d'évaluation du processus participatif  
et des modalités de la concertation 2018

---



**Michèle Tilmont**  
Garante de la concertation  
Février 2019

# Paris Nord-Est, un vaste territoire en projets

Paris Nord-Est est un vaste territoire en transformation. Les premières réflexions sur ce territoire ont débuté en 2003. Depuis lors, plusieurs objectifs ont été poursuivis : améliorer la desserte en transports en commun, effacer les frontières et créer des liaisons entre les différents quartiers, construire des logements et moderniser les équipements publics, diversifier l'activité économique... Ils ont mené à des réalisations concrètes qui visaient notamment à recréer des continuités paysagères et d'usages de part et d'autre des infrastructures tels que la forêt linéaire et son système de passerelles vers le Millénaire, la requalification des boulevards des Maréchaux avec l'arrivée du tramway, la rénovation des entrepôts Macdonald ainsi que l'opération de Chapelle International. En 2013, la réflexion a été élargie à un territoire de plus de 600 hectares pour inclure le triangle des gares du Nord et de l'Est dans le 10ème arrondissement. Au centre de ce dispositif, le parc de Chapelle Charbon de 6,5 hectares à terme devrait être partiellement ouvert au public dès 2020. Conçu en cohérence avec les deux autres opérations qui sont le futur secteur de la Gare des Mines-Fillette autour d'un équipement olympique, l'ARENA 2, et le réaménagement de la halle Hébert au sud, ce parc formera une étape dans la grande promenade piétonne qui ira de la Porte de la Chapelle au canal Saint-Denis, et permettra de créer une nouvelle liaison vers le Nord. Ces morceaux de ville marqueront la mutation profonde de ces territoires dans le cadre d'une nouvelle stratégie urbaine à l'échelle métropolitaine. Ainsi, le projet urbain de Paris Nord-Est élargi représente pour Paris et sa métropole un des enjeux majeurs des prochaines décennies. Il ne peut être mis en œuvre qu'avec le soutien et l'approbation des habitants de ces territoires invités à participer et à s'exprimer sur leur futur urbain.

# Les habitants et les usagers au coeur des projets

Pour la Ville de Paris, la concertation avec les habitants et les usagers est bien plus qu'une obligation réglementaire. Elle est aussi une obligation éthique traduisant une volonté de démocratie participative pour que les préoccupations des habitants et des usagers soient au coeur des projets. Ses principes et sa méthodologie sont encadrés par une Charte de la Concertation, spécifique à Paris Nord-Est élargi, adoptée en septembre 2015. Un débat autour du bilan de la concertation est organisé chaque année sous l'égide du Comité d'organisation de la concertation, sur ses modalités et les mesures à prendre afin de favoriser la participation du plus grand nombre à la prise de décisions et à la gestion des projets. Ces bilans annuels rédigés par la garante de la concertation sont publiés sur le site dédié: <https://paris-nord-est.imaginons.paris>.

Ce présent rapport pour l'année 2018 retrace les différents événements qui ont permis la participation des habitants aux débats. Il se veut un témoignage de la parole des habitants, usagers des lieux et associations attachés à leurs quartiers.

Il présente une évaluation du processus participatif pour chacun des secteurs opérationnels sur le 18ème arrondissement selon leurs calendriers, leurs caractéristiques, leurs ambitions. (cf:nota 1)

Ainsi, **Chapelle International**, suite à un concours d'urbanisme organisé en 2009, se construit aujourd'hui sous les yeux de ses riverains tandis que la concertation au sein d'un Comité de suivi correspond à une nouvelle phase de réalisation de ce projet ambitieux avec l'ouverture de plusieurs chantiers importants et l'achèvement de la base logistique de la SOGARIS.

Site internet : [chapelleinternational@espacesferroviaires.fr](mailto:chapelleinternational@espacesferroviaires.fr)

Pour **Gare des Mines- Fillettes**, aucune réunion ne s'était tenue en 2017 depuis une première phase de concertation menée en 2015 et 2016, en préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. Une nouvelle feuille de route a été annoncée en 2018 avec un projet lié aux Jeux Olympiques de 2024. La réalisation sur ce site de l'ARENA 2, oblige à une reconsidération des objectifs d'aménagement de ce secteur.

**Ordener-Poissonniers** lancée en octobre 2015 était une concertation voulue très en amont de la définition du programme de l'opération et, en 2016, elle a donné lieu à des échanges très vifs avec de nombreux habitants de ce quartier. Relancée selon un processus similaire à celui adopté pour les opérations de "Réinventer Paris", elle est cependant restée au point mort depuis février 2017. Un appel à projets d'opérateurs a été lancé en mai dernier après des discussions entre l'aménageur Espaces Ferroviaires et la Ville de Paris sur le programme des équipements publics.

Site internet : [paris-ordener.sncf.com](http://paris-ordener.sncf.com)

**Chapelle Charbon** est un projet ambitieux de réalisation d'un parc urbain et d'un projet d'aménagement pour achever la ZAC Evangile. Il a fait l'objet en 2016 d'une première phase de concertation originale : une invitation faite aux parisiens à dessiner le futur grand parc du nord de Paris. La conception du parc s'est poursuivie avec la désignation d'un paysagiste, maître d'oeuvre, pour une première phase de réalisation sur 3 ha, qui devrait voir le jour en 2020. Après une réunion publique de restitution de la concertation, le 29 novembre 2017, où plusieurs participants ont regretté le manque de débats sur le volet projet urbain, le bilan de la concertation a été approuvé par le Conseil de Paris le 6 février 2018. Puis, entre le 11 avril et le 22 mai, le dossier de création de la ZAC Chapelle Charbon 1ère phase a été mis à la disposition du public par voie électronique avant d'être approuvé par le Conseil de Paris en juillet dernier.

Site internet: [paris-nord-est.imaginons.paris](http://paris-nord-est.imaginons.paris)

**Hébert** est le plus récent des secteurs opérationnels de Paris Nord -Est. La réunion publique de lancement s'est tenue en janvier 2017 et, après le choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre, la concertation s'est organisée autour de six ateliers successifs, au fur et à mesure de l'avancement des études de conception. La participation active des habitants a permis de finaliser les différents scénarios proposés pour une synthèse présentée lors d'une réunion publique d'échanges et de restitution, le 5 avril 2018. Le bilan de la concertation préalable a été approuvé par arrêté municipal du 3 août 2018 .

Site internet: [projethebert@espacesferroviaires.fr](mailto:projethebert@espacesferroviaires.fr)

NOTA 1: Il s'efforce de reprendre leurs opinions et expressions émises lors des réunions de concertation pour traduire de la façon la plus neutre possible le climat de ces réunions. Cependant, lorsque des ateliers sont organisés par « petites tables », en parallèle, une écoute exhaustive des différents propos tenus n'est pas possible et ce rapport reprend alors les éléments des comptes-rendus diffusés sur le site dédié au projet.

# L'actualité de la concertation en 2018 : des dynamiques différenciées selon les secteurs opérationnels

**Si l'année 2017 avait connu des calendriers en stop and go avec des rythmes de réunions très variables selon les secteurs opérationnels, 2018 a vu se prolonger cette tendance.**

## Chapelle international

Deux réunions du Comité de suivi se sont tenues en 2018, les 26 juin et 21 novembre sous la présidence de Michel Neyreneuf, Adjoint au Maire du 18ème, chargé de l'urbanisme.

### **Comité de suivi, le 26 juin 2018**

Cette réunion, sur le site, a permis à ses membres une visite du chantier puis un point d'information sur le programme de l'îlot H qui doit être livré en 2021. Il s'agit de la réalisation par VINCI Immobilier de 16 SOHO (Small Office Home Office) qui seront revendus à la RIVP et de 128 logements répartis dans 2 bâtiments de 37 et 50 mètres de hauteur: le bâtiment H1 de 30 logements sur un principe de propriété à vie limitée à 50 ans et le bâtiment H2 de 98 logements en accession ainsi que 68 places de parking. Il est prévu une offre de services et d'espaces partagés (conciergerie, salle de fête, espace de réparation de vélos, jardins... gérés par Urban Service) et les performances énergétiques les plus innovantes ( label Energie Carbone E3C2, HQE, label Biodiversity) ont été recherchées.

### **Comité de suivi, le 21 novembre**

L'ordre du jour a porté sur la présentation du projet d'agriculture urbaine par le lauréat de l'appel à projet d'agriculture urbaine CULTIVATE. L'aménagement du toit terrasse de la halle logistique comprend une zone de serre de 2 200 m<sup>2</sup> utilisant l'hydroponie, une zone centrale d'accueil de 1 200 m<sup>2</sup> avec un restaurant, une épicerie ainsi que des ateliers et une zone en pleine terre de 1 200 m<sup>2</sup> pour la culture de légumes, carottes et fraises... Au

total ce sont 10 emplois directs et 10 emplois indirects qui seront créés avec un démarrage de l'exploitation en 2019. En réponse à la question d'un participant, il est indiqué que l'allée des jardins aura deux gestionnaires: CULTIVATE et la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris pour la partie le long des espaces sportifs.

Le programme du lot I, un des derniers lots à bâtir, prévoit 2 700 m<sup>2</sup> de logements privés et 2 500 m<sup>2</sup> de logements sociaux ainsi qu'un équipement culturel multifonctionnel ( Ateliers Beaux Arts, activités pour Paris ateliers et pour des associations locales) sur 400 m<sup>2</sup> gérés par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.

Pour une prise de risque plus raisonnable, le programme des SOHO a été revu à la baisse avec un objectif global de 8 000 m<sup>2</sup>.

Signe que l'opération s'achève, un appel à propositions ouvert jusqu'au 20 décembre a été lancé par Espaces Ferroviaires pour la dénomination des rues. D'ores et déjà l'Impasse du Gué est rebaptisé Passage du Gué et la nouvelle rue le long de la Halle logistique devient la rue des Cheminots.

Cette année 2018, plusieurs évènements ont permis de présenter à différents publics ce projet ambitieux:

- . Le 8 juin, **Inauguration de l'hôtel logistique et du Terminal Ferroviaire Urbain**, en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris et d'Elisabeth Borne, Ministre des Transports;

- . En juin, **Présentation des projets de logements** dans le cadre de l'exposition présentée au Pavillon de l'Arsenal " Habiter mieux, habiter plus";

- . Le 13 juin, **Rendez-vous métropolitain** à la Cité de l'architecture et du patrimoine sur le concept urbain choisi par l'agence d'architecture et d'urbanisme AUC;

- . Le 27 septembre, **Pose de la première pierre des lots A, B et C** et fin des travaux de l'ouvrage de franchissement de la Petite Ceinture.

## Gare des Mines

Une réunion publique et deux ateliers participatifs ont permis en 2018 de débattre de des nouveaux objectifs de ce projet d'aménagement urbain.

### Réunion publique, le 25 juin

Ce secteur opérationnel n'avait fait l'objet d'aucune réunion depuis mai 2016. C'est seulement en juin 2018 que la concertation a été relancée sur la base d'une délibération du Conseil de Paris de mars 2018 fixant de nouveaux objectifs d'aménagement. Ce projet modifié intègre un équipement olympique, l'ARENA 2 dans la perspective des J.O. de 2024.

La réunion publique du 25 juin qui s'est tenue à l'Espace Glisse, boulevard Ney, a mobilisé un public important, environ 80 personnes. En introduction, Eric Lejoindre, Maire du 18ème arrondissement et Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, sont intervenus. Le Maire du 18ème arrondissement a affirmé avoir pour objectifs de concilier à la fois les projets pour le futur comme Chapelle International et le Campus Condorcet et la gestion au quotidien de ce quartier afin qu'il devienne plus attractif pour ses habitants, notamment les habitants du quartier Charles Hermite. Jean-Louis Missika a présenté le projet d'ARENA 2 comme une nouvelle donne qui affirme la vocation sportive de la Porte de la Chapelle dans une dimension métropolitaine et modifie les équilibres du projet initial de la ZAC Gare des Mines-Fillettes. L'ARENA 2, un équipement de 7500 à 8000 places, intégrera 2 gymnases de proximité et les terrains de sport supprimés seront reconstitués sur le site. Le défi est de maintenir l'offre sportive durant toute la période des travaux. La ZAC doit permettre de créer de nouveaux logements et des activités, d'améliorer le cadre de vie de la cité Charles Hermite et de requalifier les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers.

L'agence Ville ouverte en préalable à cette réunion, avait mené un certain nombre d'entretiens avec différents acteurs locaux et habitants du quartier, qui ont montré une fois encore certains points de vigilance à prendre en compte:

- . une compréhension difficile pour les habitants des nombreux projets engagés sur Paris Nord-Est et de leurs calendriers;
- . des craintes sur la densité globale sur l'ensemble des opérations;
- . une exaspération relative aux nuisances liées à la pollution, au trafic du périphérique et aux travaux.

Certains participants, comme les représentants du Conseil citoyen du 18ème, se sont interrogés sur les personnes qui ont participé à ces entretiens. Ils auraient aimé être informés de ces résultats. Est-ce que ce projet correspond vraiment aux besoins de ce quartier qui subit déjà une période intense de chantiers? La concertation lors des ateliers à venir pourrait remettre en question la décision de la Ville d'implanter l'ARENA 2. D'autres se sont montrés plus vindicatifs et accusent la Ville d'avoir fait de la Porte de la Chapelle et de ce quartier où habitent 3000 personnes, 1300 familles, "une poubelle", où ils doivent connaître viols, agressions, bagarres, coups de couteaux... Ils disent se sentir à l'abandon.

Eric Lejoindre et Jean-Louis Missika répondent que certains problèmes comme l'accueil des migrants relèvent de l'Etat. Pour eux, si l'on veut transformer ce quartier, le rendre vivant, il faut de nouveaux habitants, des commerces.

Un intervenant souligne les difficultés de transport notamment la ligne 12 sous dimensionnée et s'interroge sur sa capacité à répondre aux besoins engendrés par ce nouveau quartier et par l'ARENA 2. D'autres reviennent sur les difficultés du quartier, la saleté, la prostitution, la toxicomanie, l'usage du crack, les difficultés de ses habitants qui ne se sentent plus respectés par la République.

Ces propos, pour l'Association pour le suivi de l'aménagement de Paris Nord-Est (ASAPNE) et l'Association Cactus, reflètent une détresse dont il faut vraiment tenir compte car les conditions de vie des habitants se sont fortement dégradées.

Eric Lejoindre comme Jacques Baudrier, Conseiller de Paris, Délégué auprès de l'Adjoint à l'Urbanisme de la Maire de Paris, ont alors affirmé à nouveau que ce projet représente une réelle opportunité pour ce quartier en transformation. En conclusion, Jacques Baudrier a indiqué qu'un diagnostic sur les flux de déplacements et des précisions sur les programmes de logements seront apportés lors des ateliers thématiques. Pour lui, on est seulement au début du processus de concertation et la concertation doit contribuer à améliorer le projet. Le calendrier prévoit la création de la ZAC fin 2019 et une livraison de l'ARENA 2 au deuxième semestre 2022.

### **Atelier le 3 octobre**

Très peu de personnes du quartier ou de l'arrondissement étaient présentes, Au total, seulement une dizaine aux côtés des représentants de Ville Ouverte, de l'Agence Leclercq, de Paris Habitat, de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris. En introduction, il est rappelé que la décision d'implanter un équipement olympique, l'ARENA 2, sur ce secteur impose une nouvelle feuille de route avec un nouveau calendrier et de nouveaux objectifs pour :

- . reconfigurer l'offre sportive en reconstituant les trois terrains de sport actuels sur le site;
- . requalifier les Portes: Porte de la Chapelle, Porte d'Aubervilliers;
- . désenclaver Charles Hermite et Valentin Abeille. Pour cela Paris Habitat va lancer une étude sur le peuplement de Charles Hermite en vue de sa restructuration et de la création de nouveaux logements;
- . faciliter les traversées nord-sud.

L'agence François Leclercq présente ensuite un inventaire des ressources de ce site, ses atouts et "leviers", puis un schéma stratégique sur la future place centrale en coeur de quartier dont le programme est en cours de stabilisation et qui pourrait être réalisée immédiatement dès la création de la ZAC.

Des questions sont posées:

ASAPNE voudrait que l'on recentre le débat sur le programme de la ZAC: 1800 logements étaient prévus. Est-ce toujours d'actualité? Il lui est répondu qu'à ce jour rien n'est défini, le programme est à reprendre et sera débattu lors du prochain atelier, fin novembre.

Un habitant de Charles Hermite en rez-de-chaussée, se dit obligé de vivre avec des volets continuellement fermés. Paris Habitat lui assure qu'on trouvera des solutions pour éloigner les

habitations de la rue, par exemple selon le concept de " frontage".

Les responsables de la Station, lieu d'expérimentation et d'innovation, implantée sur le site depuis maintenant 3 ans et qui doit se maintenir jusqu'en novembre 2019, proposent de tester avec les habitants des usages nouveaux, notamment pour les rez-de-chaussée de la cité Charles Hermite.

Le travail par groupes autour de 3 tables permettent ensuite de débattre du projet de place centrale, selon un schéma en trois temps:

Le temps 0- le quartier aujourd'hui, 2018-2020

Le temps 1- le quartier en transformation, 2022-2024

Le temps 2- le nouveau coeur de quartier, 2025 et plus.

Un habitant désabusé, déplore la difficulté à mobiliser les résidents de Charles Hermite. Il a pris l'initiative de déposer une demande de subvention pour l'aménagement du square dans le cadre du Budget participatif afin de créer une piste de pétanque et des jets d'eaux pour les enfants mais ne se sent pas soutenu.

On ressent un décalage flagrant entre la parole des habitants qui souhaitent une amélioration de leur quotidien au plus tôt, ce qu'ils réclament depuis plusieurs années, et l'objet de ce débat, une projection à quelques dix ans de la transformation de leurs lieux de vie dont ils ne cernent pas tous les contours.

### **Atelier le 28 novembre**

Cet atelier suivi par une trentaine d'habitants a débuté par une présentation des premières études urbaines préalables à la création de la ZAC prévue fin 2019 afin de respecter un calendrier très contraint. Le représentant de l'agence Leclercq en charge de ces études présente un schéma des parcours proposant la création d'une place au coeur du quartier Charles Hermite et un mail "ludique" le reliant à la Porte de la Chapelle. Un diagnostic mené par Paris Habitat doit permettre de trouver des pistes pour désenclaver ce quartier de quelques 1300 logements et notamment pour créer une animation des rez-de-chaussée des immeubles. Au total 130 000 m<sup>2</sup> seraient à construire hors ARENA 2 dont 41 000 m<sup>2</sup> de logements ( répartis entre la partie au nord du périphérique pour 6 500 m<sup>2</sup> et celle au sud pour 34 600 m<sup>2</sup>). Le phasage de l'opération pour une livraison lors des J.O. de 2024 doit permettre un maintien des activités sportives existantes avec une reconstitution des espaces sportifs supprimés.

Les premières réactions des participants montrent qu'ils considèrent ce projet comme une amélioration de cette zone en proie à beaucoup de nuisances. Ils s'inquiètent cependant des conditions d'accès à l'ARENA 2 qui risquent d'aggraver ces problèmes si l'on tient compte de la densification prévue à Chapelle International et au Campus Condorcet ainsi que de la réalisation du CDG Express. Plusieurs questions portent sur la programmation des équipements publics: des équipements culturels, des équipements de santé, des écoles? Peuvent-ils encore discuter de ces points ou bien est-ce déjà tranché? Pour eux, cela devrait être arbitré à une échelle plus globale en tenant compte des équipements prévus sur les sites opérationnels voisins comme Chapelle Charbon. D'autres participants craignent de vivre dix ans dans un chantier alors qu'ils viennent de subir celui du prolongement du tramway. A une question concernant la requalification de l'échangeur de la Porte de la Chapelle, il est répondu que cela demande des études complexes et rien ne pourra être réalisé d'ici 2024. Par contre, des améliorations seront apportées à la voirie locale autour de l'ARENA 2. Les participants semblent peu convaincus par le projet d'immeubles bâtis sur l'emplacement du parvis après les J.O. Ils demandent, tout comme l'a fait le Président d'ASAPNE par un précédent courrier, la mise à disposition d'une maquette d'études afin de mieux visualiser et débattre du projet. La lecture des plans et des coupes est un exercice difficile pour beaucoup. La question est aussi posée d'une nouvelle Maison des projets...

Le calendrier est cependant un impératif. Après une dernière réunion de concertation à la demande des associations, la réunion publique de clôture de la concertation règlementaire se tiendra en février 2019. A la suite, la délibération du Conseil de Paris portant approbation du bilan de la concertation devra intervenir au plus tôt afin de permettre la création de la ZAC fin 2019.



## Ordener Poissonniers

Aucune réunion de concertation n'a eu lieu depuis début 2017.

Suite à la première phase de concertation menée entre septembre 2015 et juin 2016, puis à la restitution de la deuxième phase de concertation lors la réunion publique du 1er février 2017, des engagements conjoints Ville de Paris- Espaces Ferroviaires avaient été présentés. Ces engagements sur différents volets urbains et sur la concertation devaient nourrir le cahier des charges remis aux quatre opérateurs sélectionnés pour une remise des offres prévue au printemps 2017. C'est seulement lors de la réunion du Comité d'organisation de la concertation, le 24 mai 2018, qu'a été annoncé le lancement de l'appel à partenariat d'opérateurs avec un dossier de consultation, publié sur le site internet du projet: <http://paris-ordener.sncf.com>

Le retour des offres devrait permettre la désignation du lauréat en janvier-février 2019. La troisième phase de concertation autour du projet devrait reprendre ensuite. Ainsi, au titre de l'engagement 15: "Le futur opérateur, en partenariat avec Espaces Ferroviaires, associera les riverains à la conception et proposera une animation du site avant et pendant les travaux."

## Chapelle Charbon

Une seule réunion s'est tenue en mai 2018.

Les délibérations des 13, 14 et 15 juin 2016 sur les modalités de la concertation avait permis de lancer l'opération de Chapelle Charbon. Ce projet prévoit d'aménager un parc urbain et de terminer l'aménagement de l'ancienne ZAC Evangile au sud, en l'ouvrant sur le parc et en créant des accès pour désenclaver le site. Une première opération de ZAC doit voir la réalisation de 45.000 m<sup>2</sup> de parc en 2 phases et de 35.000 m<sup>2</sup> bâtis à dominante de logements. Lors des réunions tenues en 2017, un certain nombre d'inquiétudes et de critiques s'étaient exprimées pour dénoncer, une fois encore, les difficultés sociales du quartier, avec la crainte d'une densification excessive, également sur la programmation et la typologie des logements qui seront construits et sur le phasage de l'opération. A cause des travaux du CDG Express, seulement 3 ha du parc pourront être aménagés dès 2020 La livraison des logements est prévue à horizon 2023- 2024. Plusieurs interventions avaient montré une déception sur le manque d'ambition de cet espace vert qui, des 6,5 ha promis, se trouvera réduit de moitié en première phase, notamment par rapport à l'importance donnée aux espaces bâtis, alors que les riverains et les habitants attendent un « vrai poumon vert ». Des inquiétudes s'étaient exprimées également sur l'ouverture prévue des impasses qui risquent de supprimer des lieux de rencontre, des lieux d'échange pour les habitants du quartier. Confrontés à des décisions unilatérales de la Ville, certains avaient reproché une "fausse concertation". Puis, par un courrier d'octobre 2017 adressé à la Maire de Paris, l'association ASAPNE s'est inquiétée du calendrier d'aménagement du parc paysager et avait demandé à ce que le projet urbain de 500 logements pour l'accueil d'environ 1400 nouveaux habitants soit reconsidéré et réduit de l'ordre de 30 % afin qu'il soit adapté à la nouvelle donne paysagère. Lors de la réunion publique de restitution de la concertation en novembre 2017, après une présentation du projet paysager par Thierry Lavergne, paysagiste, la procédure et les échéances de réalisation de la ZAC avec pour aménageur la SPLA Paris Batignolles Aménagement, avaient été communiquées. Il avait été annoncé l'implantation d'un groupe scolaire de 12 classes initialement prévu sur Hébert ainsi que la diminution du nombre des logements pour répondre aux inquiétudes exprimées. En conclusion de cette réunion, Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris, avait alors rassuré les participants en promettant que la concertation se poursuivrait en continu tout au long de la réalisation de Chapelle Charbon dans un processus de co-construction du projet, avec des ateliers participatifs jusqu'à l'ouverture des premiers 3 ha du parc. Les nouveaux immeubles qui finissent la ZAC Evangile devront faire l'objet de fiches de lot co-construites avec les futurs bailleurs ou opérateurs et les habitants concernés.

Puis, le 6 février 2018, **le bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC première phase du projet d'aménagement de Chapelle Charbon a été approuvé par le Conseil de Paris** sans que de nouvelles réunions de concertation demandées sur le volet urbain ne soient organisées.

### **Réunion publique, le 29 mai**

*Le compte-rendu de cette réunion n'a pas été publié sur le site dédié.*

Cette réunion à la Mairie du 18ème en présence de son Maire, Eric Lejoindre, ainsi que de Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris, chargée des espaces verts et de la nature en ville, a porté sur l'avancement du projet de parc alors que les participants, peu nombreux, environ 30 personnes, attendaient également un débat sur le projet urbain pour lequel la concertation avait été jugée insuffisante. En effet, si le projet de parc fait l'unanimité, bien qu'il y ait une déception manifeste sur sa superficie, il n'en est pas de même du projet urbain, très critiqué. Des ateliers devaient être organisés au dernier trimestre 2018 pour en débattre. Lors de cette réunion, Thierry Lavergne, paysagiste lauréat du concours organisé pour sa conception, a expliqué les différentes composantes de son projet de "Parc de la Belle-Campagne", dont la livraison est prévue au premier trimestre 2020, sur 3 ha. Il explique l'attention portée aux usages à la demande du Maire du 18ème pour prévenir des occupations illicites ou des usages négatifs. Ainsi, cette première phase offrira un large éventail de possibilités de loisirs, de sports, de jardinage... pour une appropriation de ces espaces par les usagers.

Le Collectif Chapelle Charbon (Taktik, Bivouac, Anyoji Beltrando) présent sur le site depuis 15 mois, a été mandaté pour participer à la co-conception du parc et commencer à animer et à préfigurer les espaces dans l'attente de l'aménagement définitif, *"un travail intense pour rendre visible cet espace"*: travail avec les écoles, arpentage, travail ludique, démarche de co-construction, réalisation d'un platelage, marquage au sol, partenariat avec des compagnies théâtrales. Le financement de cette action est imputée sur le budget de l'opération et correspond, selon Pénélope Komitès, à une demande des habitants et à une nouvelle façon de se concerter avec la population pour la création d'espaces publics. En fin de réunion, les participants ont été informés de l'ouverture d'une Procédure de Participation du Public par Voie Electronique.

### **Participation du public par voie électronique, 11 avril-22 mai**

Le dossier de création de la ZAC Chapelle Charbon 1ère phase a été mis à la disposition du public par voie électronique du 11 avril au 22 mai 2018. Vingt-deux contributions ont été mises en ligne en juillet sur le site internet dédié: [opi-site-cdn.paris.fr](http://opi-site-cdn.paris.fr), pour une durée de trois mois.

*Le parc est considéré "...comme une très bonne chose, avec cependant la crainte que ce parc soit enclavé et non ouvert sur la ville et vers ses habitants du fait des infrastructures et bâtiments qui l'entourent..."*

La plupart des contributions ( n° 4 et 6) dénoncent la densification.

*"Je suis pour un parc mais sans logements" ; à défaut de limiter le nombre de nouveaux logements et de limiter davantage le nombre de logements sociaux, vous êtes en train de programmer un risque d'explosion sociale du quartier, déjà englué dans des problèmes graves..."*

Une contribution ( n°5) dénonce les risques d'aggraver les problèmes actuels de sécurité et de propreté du quartier en augmentant sa densité de population. Cet espace de parc *"...risque de devenir très rapidement un véritable coupe-gorge et/ou une déchetterie dans lequel les familles et les personnes âgées n'oseront pas aller..."*

Les contributions portent majoritairement sur les orientations du projet d'aménagement plus que sur ses impacts en matière d'environnement. La synthèse des observations et propositions du public indique *"....une forte inquiétude sur la densification en logements du nord du 18ème arrondissement avec l'arrivée simultanée d'autant de projets urbains et redoute la congestion des transports en commun déjà saturés, l'accroissement de l'insécurité dans cette partie de l'arrondissement déjà sous tension et la dégradation des espaces publics..."*.

A noter, deux contributions contestent la dématérialisation de la procédure et considèrent qu'il s'agit " *d'une forme vicieuse de censure*".

L'ensemble des contributions ainsi que les réponses apportées par la Ville seront portées à la connaissance de l'aménageur, la SPLA Paris Batignolles Aménagement auquel il sera demandé de leur porter une attention particulière. Cependant elles n'ont pas été reprises et mises en ligne sur le site dédié de PNE. Les actualités sur Chapelle Charbon et sur la création de la ZAC 1ère phase figurent sur le site Paris.fr, notamment l'avis du 2 mars 2018 de la Mission régionale de l'autorité environnementale d'Ile de France sur l'étude d'impact.

**Approbation de la création de la ZAC Chapelle Charbon 1ère phase** par le Conseil de Paris lors de sa séance des 2,3,4 et 5 juillet 2018

## Hébert

En 2018, ce projet a fait l'objet d'une réunion publique d'échanges et de restitution, d'une marche exploratoire et de six ateliers participatifs.

Suite à l'arrêté de la Ville de Paris en date du 21 décembre 2016 sur les objectifs et les modalités de la concertation concernant l'aménagement du secteur de la gare Hébert, une réunion publique avait été organisée le 10 janvier 2017 pour le lancement de la concertation, puis, un enchaînement de 5 ateliers successifs sur 4 mois, dans des lieux différents ( Ecole nationale sociale rue de Torcy, Collège Daniel Meyer, Centre social Rosa Parks ) organisés par l'agence de conseil en communication et concertation Traitclair pour le compte de l'aménageur Espaces Ferroviaires, avaient permis des débats suivis par des participants nombreux et motivés. Le projet d'aménagement urbain avait ainsi évolué au fil des rendez-vous des habitants avec les concepteurs, avec l'équipe-projet composée d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes, d'ingénieurs... Cette méthode de « work in progress », au fur et à mesure des études, de démarche itérative, avait conduit à un sentiment général de satisfaction, de confiance et à l'impression d'être écouté. Des échanges sur trois scénarios différents avaient permis d'affiner les études et de converger vers une proposition unique débattue publiquement avec maquettes et plans à l'appui.

En mars 2018, une lettre d'information a permis d'annoncer la réunion publique d'échanges et de restitution prévue à la Mairie du 18ème, et de faire un point sur la démarche de concertation menée depuis janvier 2017. Cette lettre présentait une actualisation du programme et du calendrier du projet avec le dépôt des premiers permis de construire et l'obtention du permis d'aménager prévus en 2019.

## Réunion publique d'échanges et de restitution de la phase 1 de la concertation, le 5 avril

En présence de Jean-Louis Missika, de Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé du logement, et de Pénélope Komitès ainsi que de Fadia Karam, Directrice générale d'Espaces Ferroviaires, Eric Lejoindre a introduit la réunion. La présentation du Plan guide de synthèse intègre les propositions des participants selon 5 thèmes: mobilité et déplacements; espaces verts et espaces publics; formes urbaines; programme de logements; programme de commerces et d'activités. Ce Plan finalisé prend en compte leurs souhaits et recueille un consensus de leur part. Lors d'un temps d'échanges, peu de réactions sont enregistrées sinon sur la mobilité et les transports. La saturation de la ligne 12 ne semble pas pouvoir répondre à l'afflux de nouveaux usagers notamment avec l'arrivée des étudiants du Campus Condorcet. L'association Cactus s'inquiète de la suppression du programme d'école qui a été déplacée sur le site de Chapelle Charbon et qui sera relativement loin pour les enfants. Une fois encore, les nuisances sonores et les nuisances de chantier liées à la réalisation du CDG Express sont dénoncées. La question de la programmation des logements par rapport à un objectif de mixité sociale est à nouveau évoquée. ASAPNE renouvelle sa demande de 50% au lieu de 60% de logements sociaux pour augmenter le pourcentage de logements en accession

sociale et favoriser le retour des classes moyennes sur ce territoire. On assiste, selon un participant, au départ de familles qui souhaitent accéder à la propriété et qui ne trouvent pas de logements à acquérir dans ce quartier. Par rapport au Programme Local de l'Habitat et à sa préconisation de 30% de PLAI, 40% de PLUS et 30% de PLS, il est demandé moins de PLAI pour augmenter les PLS. Pour rappel, les propositions des participants portaient sur deux points :

- . limiter autant que possible le nombre total de logements et au sein de la part de logements sociaux, proposer une majorité de type PLS;
- . intégrer à la programmation de l'accession sociale à la propriété, et aussi des logements pour personnes âgées et de l'habitat participatif.

En réponse, Eric Lejoindre comme Jean-Louis Missika et Ian Brossat rappellent que le logement social est surtout accessible aux classes moyennes qui ne peuvent pas payer le prix de vente du m<sup>2</sup> privé. Selon eux, ce n'est pas faute de logements libres que les classes moyennes partent progressivement de Paris mais au contraire par manque de logements sociaux. Pour eux, l'accession sociale à la propriété entraîne souvent des effets d'aubaine et nécessite beaucoup d'argent public pour un nombre limité de bénéficiaires. Ils affirment que si la concertation réglementaire s'arrête avec cette réunion de restitution et d'échanges, la démarche participative autour du projet Hébert continuera. De nouveaux temps d'échanges avec les habitants seront organisés, notamment sur la conception des espaces destinés à devenir publics et leurs usages. Le permis d'aménager devrait être déposé début 2019. Ainsi, **le bilan de la concertation préalable relatif au projet d'aménagement Hébert a été approuvé par le Conseil de Paris le 3 août 2018** avant que ne soient organisés deux nouveaux ateliers participatifs.

### **Atelier participatif sur l'aménagement des espaces communs, le 19 septembre au Centre social et culturel Rosa Parks**

Cet atelier marquait l'engagement d'une nouvelle phase de dialogue citoyen. Si tous les représentants de la maîtrise d'oeuvre urbaine étaient présents: urbanistes, paysagistes, bureau d'études techniques de développement durable, bureau de programmation des activités, par contre, les habitants étaient très peu nombreux à assister à cet atelier sur l'aménagement des espaces ouverts au public. Après un rappel du programme et une présentation du projet qui offrira un square de 4 000 m<sup>2</sup> au coeur du quartier entièrement piétonnier, les espaces communs prévus consistent en une promenade le long du faisceau ferré qui pourrait à terme se prolonger jusqu'à la Halle Pajol. Des continuités paysagères et piétonnes avec le parc "Chapelle Charbon" et des percées visuelles végétalisées entre la rue de l'Evangile et le square, aussi entre le square et la promenade sont prévues. Une zone de rencontre limitera la circulation automobile à 20 km par heure. Les études d'impact avec différentes études sur le vent, la lumière, sur le bruit et le trafic seront déposées en même temps que la demande de permis d'aménager.

Les premières questions des participants, ont porté sur les hypothèses de stationnement retenues: 0,3 place par logement et pour les emplois, un taux de venue en voiture de 10% pour les 2000 actifs attendus. Au total, l'objectif serait de 330 à 430 places qui pourraient être regroupées dans quelques parkings.

Autour des tables, les échanges par groupes ont porté sur les propositions de schéma des usages et de schéma de composition paysagère. Les participants, curieux, ont posé des questions sur les équipements sportifs prévus, sur la végétalisation, sur un pré-verdissement possible, sur la biodiversité et l'installation de ruches, sur les pavements ... La gestion de ces espaces communs sera probablement confiée par la Ville de Paris à des associations, notamment les espaces de jardins partagés prévus aux deux extrémités de la promenade le long des voies ferrées. En ce qui concerne l'animation du quartier, les 1500 m<sup>2</sup> de commerces prévus ont semblé un objectif minimal. Un travail avec un concepteur lumière va permettre d'élaborer un projet d'éclairage urbain. Les participants se sont inquiétés également des nuisances de chantier compte-tenu du planning de l'opération qui prévoit les premières démolitions dès début 2019.

## **Atelier participatif, le 4 décembre, au Collège Daniel Meyer**

Un premier temps a été consacré à l'aménagement des espaces publics avec un square central de 4000 m<sup>2</sup> autour d'un bassin qui servira au recueil des eaux de pluie et également, une promenade tout le long du faisceau ferré. Les hauteurs des immeubles culmineront par quelques émergences à 37 mètres, le long de cette promenade qui formera un jardin linéaire. L'aménageur propose de penser le projet comme un lieu d'investissement porté par ses habitants qui pourraient prendre en charge la gestion de ces espaces plantés pour éviter des charges d'entretien, à la condition que des bailleurs sociaux ou bien des associations en relais organisent cette gestion.

Dans un second temps, les résultats des études d'impact sur la faune et la flore ont été rapportées. Un travail reste encore à mener sur la définition des espaces communs et sur l'identité de ce quartier. Un cahier des recommandations sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement comprendra des déclinaisons par secteurs et des fiches par lot compléteront le cahier des charges remis aux constructeurs. Les différents thèmes abordés porteront sur:

- . des micro-intensités, avec des rez-de chaussée actifs bien qu'il n'y ait pas la masse critique pour garantir une animation par des commerces;
- . un quartier confortable par une conception bio-climatique;
- . un quartier où la nature est perceptible et présente;
- . un quartier apaisé avec des mobilités douces;
- . un quartier sobre, performant et durable.

Ces informations rencontrent l'adhésion générale des participants plus nombreux que lors de l'atelier précédent. Ils s'interrogent: comment et sous quelles formes continuer la concertation pour maintenir un lien avec les riverains, tout au long de la réalisation de ce projet? Espaces ferroviaires a répondu à cette attente en proposant de poursuivre la démarche de concertation par des réunions trimestrielles avec les habitants.

# D'autres projets urbains concertés

Différents projets urbains sur les territoires de Paris Nord-Est Elargi ont également fait l'objet de présentations publiques en 2018 à commencer par le Campus Condorcet dans le 18ème arrondissement et aussi des opérations dans les 19ème et 10ème arrondissements.

## Campus Condorcet,

### **Réunion publique tenue le 8 février à la Mairie du 18ème arrondissement**

Le projet de Cité des humanités et des sciences sociales est l'aboutissement d'une longue démarche commencée en 2008. Avec deux implantations, à Aubervilliers (6,5 ha) et à Paris, Porte de la Chapelle (0,9 ha), il entend renouveler le lien entre ces villes et leurs territoires. Le site parisien représente 20 000 m<sup>2</sup> construits sur une emprise foncière de 9 000 m<sup>2</sup> pour accueillir quelques 4 000 personnes dont environ 3500 étudiants de l'Université Paris 1. Françoise Mauffret a été désignée lauréate du concours d'architecture et d'ingénierie en octobre 2017 et les bâtiments devraient être livrés en 2022.

Si l'association ASAPNE se félicite de ce projet qui va permettre une requalification de ce quartier, elle s'inquiète, une fois encore, de la réalisation du CDG Express. En réponse, le maître d'ouvrage, l' Etablissement public Campus Condorcet, explique que les nuisances acoustiques ont été prises en compte avec la localisation des amphithéâtres au nord de la parcelle et des bâtiments vers le sud en gradins végétalisés. La création d'un jardin ouvert sur le boulevard Ney est prévue. Un participant regrette cependant qu' " il ne fasse que quelques m<sup>2</sup> alors que les bâtiments en représentent plusieurs milliers". De fait, selon le maître d'ouvrage, le jardin représentera le quart des 9 000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

La présentation ressentie comme assez confuse par les participants ne leur a pas permis de bien comprendre le projet et ils se sont montrés relativement critiques en demandant en quoi cela pouvait améliorer leur quotidien, notamment pour les jeunes, ou en matière d'équipements sportifs. Il leur est répondu que ces équipements sont bien prévus mais seulement en phase 2. Cette deuxième phase n'est pas encore lancée car non financée

et on ne connaît pas à ce jour les projets à venir sur l'ensemble des terrains environnants de la Gare Dubois qui appartiennent à la SNCF. Les riverains s'inquiètent du découpage lié au financement en deux phases de travaux, ce qui risque de les faire vivre dans un chantier permanent. Un participant s'énerve. Il regrette que l'on densifie encore alors qu'il y a 3000 habitants dans ce quartier qui connaissent beaucoup de problèmes. Pour lui, ce projet ne sert à rien pour les riverains et on ne pense pas à eux.

Le Maire du 18ème arrondissement, Eric Lejoindre, intervient pour rappeler l'importance de ce projet en lien avec la réalisation de l'ARENA 2 dans la perspective des J.O. et aussi pour affirmer tout l'intérêt de l'implantation d'un pôle universitaire prestigieux, avec l'accueil d'étudiants pour lesquels sont prévues dans les différents projets urbains de Paris Nord Est, la construction de résidences.

[www.campus-condorcet.fr](http://www.campus-condorcet.fr)

**Dans le 19ème arrondissement**, les opérations prévues concernent principalement l'Îlot Fertile au triangle Eole-Evangile ainsi que la requalification des espaces extérieurs des Orgues de Flandres et le réaménagement de la porte de la Villette encore à l'étude.

### **Îlot Fertile, triangle Eole-Evangile**

En 2017, à l'initiative de la Mairie de Paris et de la Mairie du 19ème arrondissement, une réunion publique de présentation du projet lauréat de l'appel à idées « Réinventer Paris » s'était tenue le 22 février au Centre social et culturel Rosa Parks. Cette première réunion avait été suivie d'un atelier le 18 avril sur « Les espaces extérieurs » du projet « Îlot fertile-zéro carbone », où habitants et acteurs locaux étaient invités à débattre et à proposer leurs idées, puis le 17 octobre, par un temps d'échanges sur le parvis de la gare Rosa Parks sur le thème de la nature en ville et de l'agriculture urbaine. En 2018, une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) sur le site internet [ilotfertile.participationpublique.net](http://ilotfertile.participationpublique.net) a été ouverte du 14 novembre au 14 décembre pour recueillir des avis sur le permis de construire déposé par l'aménageur Link City. Le début du chantier est prévu en 2019 pour la livraison en 2022 de 440 logements dont 338 logements sociaux, une résidence de jeunes travailleurs, une résidence étudiante, et de 14 500 m2 d'activités avec un hôtel de tourisme et une auberge de jeunesse ainsi que de 5 000 m2 de bureaux.

[www.ilot-fertile.com](http://www.ilot-fertile.com)

**Dans le 10ème arrondissement**, les projets concernent le quartier des gares avec la liaison piétonne gare du Nord- gare de l'Est, l'ouverture du jardin du Balcon vert, le projet de nouvel hôpital Lariboisière, la réorganisation des terminaux des bus, le projet de ligne Charles-de-Gaulle Express ainsi que la promenade urbaine Barbès- La Chapelle- Stalingrad qui traverse les trois arrondissements.

## **Grand projet gare du Nord 2024**

La SNCF Gares & Connexions, en lien avec Île-de-France Mobilités, la RATP, la Ville de Paris et la Mairie du 10ème arrondissement, avait lancé une concertation préalable du 12 juin au 13 juillet 2017 sur le projet de transformation de la gare du Nord. D'ici 2024, cette gare, la première en Europe en termes de trafic avec 200 millions de voyageurs par an, doit être modernisée avec pour objectif de « fluidifier les circulations au sein de la gare tout en enrichissant les offres de services ». Les échanges sont retranscrits dans un bilan de la concertation mis en ligne.

[http: www.gares-sncf.com/fr](http://www.gares-sncf.com/fr)

## Liaison piétonne et projet de Balcon vert

Les secteurs du bi-pôle des gares du Nord et de l'Est vont faire l'objet d'une transformation importante pour mieux les intégrer à leur environnement, créer une liaison piétonne reliant les deux gares, en surface et en souterrain. Une des premières opérations est celle initiée par la Mairie du 10ème arrondissement avec la réalisation d'un jardin suspendu le long du faisceau ferroviaire Est, rue d'Alsace. La toiture d'un hôtel aménagé au niveau du plateau ferroviaire permet la création d'un jardin public sur dalle d'environ 2.500 m<sup>2</sup> pour « *donner une place au paysage ferroviaire* ». La première réunion publique de concertation s'était tenue le 16 mai 2017. Une présentation des enjeux et caractéristiques du site a ouvert les débats sur le programme de ce jardin en toiture. Pour se raccorder à la ville, deux concepts différents de composition et modelage du terrain ont été étudiés: des terrasses longitudinales compartimentées ou d'amples terrasses transversales. L'ouverture de ce « balcon vert » est prévue fin 2019. Concernant la liaison piétonne de surface rue d'Alsace, lors de la réunion publique du 25 juin 2018, les habitants ont apprécié la conception des aménagements présentés en insistant sur les mésusages actuels. Ils restent réservés quant à la possibilité d'implanter des mobiliers d'assises compte tenu des publics qui stationnent le soir dans la rue et attendent des propositions complémentaires.

## Quartier des gares

A l'initiative de la Direction de la Voirie et des Déplacements, le quartier des gares a fait l'objet de nouvelles réunions publiques, les 14 mars et 25 juin 2018, où ont été présentés les projets de simplification des déplacements avec la création d'une rocade des gares par bus nécessitant une réorganisation des voiries et des terminaux ainsi que le projet de réseau express vélo nord-sud REVe.

## Promenade Urbaine Barbès- La Chapelle- Stalingrad

Une première phase de requalification urbaine du Boulevard de la Chapelle en promenade urbaine est en cours à l'initiative de la Ville de Paris et de la Mairie du 18ème. A partir d'un état des lieux documenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, marches exploratoires et ateliers s'étaient succédés depuis 2014 pour débattre publiquement de ce projet. Dans un premier temps, le Collectif "Civic Line" avait été choisi par la Ville de Paris pour faire émerger des projets dans une stratégie de co-conception et de co-construction avec les riverains de ce cheminement de 1,4 km entre Barbès et Stalingrad. La dernière réunion publique, le 15 mai dernier, animée par l'agence Trait Clair portait sur les usages. Une reconquête de l'espace public par les piétons permettra d'améliorer le quotidien des milliers d'usagers potentiels de la Promenade Urbaine. Les travaux doivent démarrer début 2019.

[www.paris.fr/promenade-urbaine](http://www.paris.fr/promenade-urbaine)



# Un débat autour du bilan annuel de la concertation

En 2018, comme chaque année depuis l'adoption de la Charte de la concertation spécifique à Paris Nord-Est élargi, la réunion du Comité d'Organisation de la Concertation est l'occasion d'ouvrir un débat sur ses principes et ses modalités en présence des représentants des mairies concernées. Le Comité 2018 s'est ainsi réuni le 24 mai sous la présidence de Jacques Baudrier, Conseiller de Paris, Délégué auprès de l'Adjoint à l'Urbanisme en présence de François Ravier, Secrétaire général de la Préfecture de Paris Île- de- France. A l'ordre du jour étaient inscrits trois différents thèmes:

## **Le bilan 2017 et les enjeux de la concertation**

La présentation du rapport sur le bilan de la concertation 2017 a permis de faire un point sur ses résultats positifs comme négatifs, relativement contrastés selon les secteurs opérationnels et de proposer des améliorations. On a pu constater des calendriers et des méthodes spécifiques à chacun de ces projets d'aménagement urbain avec aussi bien des mises entre parenthèses que des accélérations des processus de concertation. La mise en oeuvre d'une vision intégratrice partagée à l'échelle de Paris Nord-Est élargi a été proposée afin de permettre une meilleure appréhension de la transformation à venir de ces territoires et une plus grande compréhension de la cohérence et des liens entre ces projets.

## **Un nouveau dispositif d'information et de communication sur les projets urbains**

Après un constat de l'échec relatif des dispositifs institutionnels- Maison des projets et site interactif dédié- mis en place en 2016 et 2017, une réflexion a été menée afin d'engager une communication à la fois plus transversale et de proximité. Il est prévu qu'un nouveau dispositif itinérant et partenarial soit mis en place, articulé autour de plusieurs supports:

- . une brochure d'information sur Paris-Nord-Est largement diffusée avec un plan de différents parcours de visites;

- . une exposition composée de panneaux explicatifs installée sur les sites de chacun des projets;
- . une plateforme plus accessible: [www.paris-nord-est.imaginons.paris](http://www.paris-nord-est.imaginons.paris);
- . des permanences itinérantes avec des points d'information réguliers dans les quartiers pour échanger avec les parisiens.

Ces nouveaux outils n'ont pas encore vu le jour cette année mais devraient se concrétiser très prochainement, à l'initiative de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris.

**Suite à ces deux présentations, la parole a été donnée à la salle.**

Pour ASAPNE, le bilan 2017 peut-être qualifié de résultat en demi-teinte. Si certaines concertations ont été réussies comme, par exemple, à Hébert, l'absence de communication sur d'autres renvoie une impression d'abandon et de désintérêt pour la démarche et l'implication des habitants. Concernant les nouveaux dispositifs de concertation, ASAPNE exprime le regret de la disparition d'un point d'ancrage tel que celui de la Maison des projets et demande aussi que les avis exprimés lors des permanences soient mieux communiqués

. troisième présentation: **l'actualité 2018 de la concertation par secteur d'aménagement sur les 10ème, 18ème et 19ème arrondissements** qui démontre bien l'ambition et l'ampleur des **objectifs poursuivis pour PNEE et aussi les efforts de concertation mis en oeuvre.**

# En conclusion

Parmi les points significatifs de ce bilan 2018, on peut noter :

**des rythmes de concertation très variables** avec des calendriers en stop and go, comme cela avait été le cas en 2017 (cf: annexe Calendrier)

- . avec des opérations en sommeil comme Ordener Poissonniers, comme également Chapelle Charbon qui n'a fait l'objet que d'une seule réunion consacrée au projet de parc urbain, et non au volet projet urbain pourtant fortement attendu,

- . avec des opérations relancées sur de nouveaux objectifs d'aménagement comme Gare des Mines, ou vivantes et dynamiques comme Hébert,

- . avec des bilans des concertations préalables approuvés par le Conseil de Paris ( le 6 février pour Chapelle Charbon 1ère phase et le 3 août pour Hébert ).

- . avec des opérations en cours de réalisation comme Chapelle International.

**des réunions contrastées en terme de participation,**

- . avec des différences importantes de fréquentation, difficiles à comprendre, soit des ateliers avec très peu de personnes, soit des ateliers avec des participants nombreux et motivés.

**une diversification et une amélioration des modes de concertation selon les secteurs opérationnels**

- . avec une alternance de réunions publiques de lancement, puis d'ateliers thématiques avant des réunions de restitution des débats;

- . avec une volonté d'organisation de permanences au plus près des habitants qui semble cependant ne pas s'être concrétisée cette année 2018;

- . avec l'instauration de nouvelles procédures de concertation numérique, de participation du public par voie électronique, initiées en premier pour Chapelle Charbon et pour l'Îlot Fertile.

## **Un même discours de la part des citoyens et des associations, une convergence des opinions exprimées malgré la diversité des projets urbains.**

Comme les années passées, à chaque fois qu'ils ont la parole, quelle que soit la nature des opérations, les participants revendiquent plus d'espaces verts, moins de densité urbaine, moins de nuisances. Ils expriment leurs inquiétudes sur une insécurité croissante, sur les nombreuses pollutions, sur les îlots de chaleur malgré la promesse d'un grand parc urbain à Chapelle Charbon, sur la nécessité de l'ouverture d'un débat sur l'aménagement de la Porte de la Chapelle. Aussi, on peut comprendre le découragement des participants qui s'intéressent à l'avenir de leur quartier et se sentent pas entendus.

### **. une question majeure sur le logement et de la mixité sociale**

Comme cela a été noté à plusieurs reprises la question du logement et de la mixité sociale fait largement débat. Cette thématique est l'une des plus discutée à propos de tous les secteurs opérationnels. Sur Hébert, par exemple, où il est prévu 60% de logements sociaux, les participants ont réitéré tout au long de la démarche de concertation une demande d'un débat argumenté sur la programmation des logements à partir d'une vision globale des catégories de logements sociaux déjà existants sur le quartier. Ils souhaitent enrayer le départ des classes moyennes en favorisant à la fois de l'accession sociale à la propriété, des logements pour personnes âgées et de l'habitat participatif.

**. la nécessité d'une vision intégratrice partagée** pour une appréhension globale de la transformation à venir de ces territoires avec un zoom à plus large échelle sur le contexte urbain des opérations engagées. Comme rappelé dans plusieurs bilans successifs les années passées, il est à regretter qu'aucun schéma d'ensemble sur Gare des Mines, Chapelle Charbon, Hébert et le triangle Evangile n'ait été présenté aux participants leur permettant de mieux comprendre les enjeux urbains à débattre et démontrant leurs complémentarités, leurs liens, la métamorphose à venir de ces territoires.

Sur ces deux derniers points des assurances devraient être apportées en 2019 pour répondre aux inquiétudes formulées. Il s'agit de démontrer que les engagements forts de la Ville de Paris en faveur de la concertation pour donner la parole, entendre les habitants et faire vivre ces concertations citoyennes ne restent pas sans suite.

Au delà de ces observations, il faut reconnaître à la fois la contribution significative des associations et de tous les publics qui se sont mobilisés comme cela avait été le cas les années passées et l'effort très important que représente au fil des mois, notamment pour la Mairie du 18ème arrondissement, l'organisation de la participation des habitants à la définition de ces futurs aménagements urbains. Si la communication descendante est efficace, la concertation remontante reste néanmoins plus difficile. La majorité des projets arrivent aujourd'hui à maturité et de nouveaux modes de concertation devraient prendre le relais pour maintenir les liens qui se sont créés entre les habitants, les usagers, les professionnels et les services de la Ville de Paris.

Je remercie la Ville de Paris et tout particulièrement la Direction de l'Urbanisme et son Service Communication et Concertation qui, cette année encore, m'a apporté tout son soutien dans l'exercice de ma mission de garante.

# Calendrier

- 8 février** **CAMPUS CONDORCET** réunion publique
- 6 février** **CHAPELLE CHARBON** approbation du bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC 1ère phase par le Conseil de Paris
- 5 avril** **HEBERT** réunion publique d'échanges et de restitution de la phase1 de la concertation
- 11-22 avril** **CHAPELLE CHARBON** mise à disposition du public du dossier de création de la ZAC 1ère phase et participation du public par voie électronique
- 15 mai** **BARBES CHAPELLE STALINGRAD** réunion publique sur les nouveaux usages de la promenade urbaine
- 17 mai** **ILOT FERTILE** Atelier "Retour vers le futur"
- 24 mai** **COMITE D'ORGANISATION DE LA CONCERTATION** bilan 2018
- 29 mai** **CHAPELLE CHARBON** réunion publique d'information
- 25 juin** **GARE DES MINES** réunion publique
- 26 juin** **CHAPELLE INTERNATIONAL** Comité de suivi
- 03 août** **HEBERT** approbation du bilan de la concertation par le Conseil de Paris
- 19 septembre** **HEBERT** phase 2 de la concertation; Atelier sur l'aménagement des espaces communs
- 3 octobre** **GARE DES MINES** Atelier participatif
- 17 octobre** **ILOT FERTILE** Evènement PLAYGREEN
- 21 novembre** **CHAPELLE INTERNATIONAL** Comité de suivi
- 28 novembre** **GARE DES MINES** Atelier participatif
- 04 décembre** **HEBERT** phase 2 de la concertation; Atelier sur l'aménagement des espaces communs
- TOTAL 4 réunions publiques- 1 réunion de restitution - 4 ateliers